# Rappel de produit pour des raisons de sécurité

**Publication du 14/03/2024**

## EARL DE LA GRAND'LANDE EARL la grand lande rappelle Fromage blanc de chèvre




- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage blanc de Gargilesse en pot de 340 g lot 64 et 65**
- Marque : **Le Gargilesse**
- **GTIN 3770002595053 Lot lot 65 Date de consommation recommandée 23/03/2024**
  **GTIN 3770002595053 Lot lot 64 Date de consommation recommandée 22/03/2024**
- Conditionnements : **Pot de 340 g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/03/2024 au 13/03/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Départements : INDRE (36)**
- Distributeurs : **Auchan Chateauroux, Leclerc cap sud, carrefour market Paumule Le Pechereau, Intermarché St Marcel, Gout fermier Le Poinçonnet**

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de listeria sur lait de chèvre**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  **Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.**

## RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 29 mars 2024**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**https://rappel.conso.gouv.fr**

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre